




FICHE PRATIQUE

CONSTRUCTION DU PROJET

JOURNEES MI-EN 01

FICHE PRATIQUE



Je suis directeur, référent PEAC de mon école, enseignant ou musicien intervenant et j'organise une réunion pour monter un projet d'éducation musicale avec intervenant à l'école.

Voici un document élaboré grâce au travail des musiciens intervenants et référents PEAC des circonscriptions de l'Ain qui participent aux journées départementales MI-EN (musiciens intervenants – éducation nationale), co organisées par la FNAMI et l'éducation nationale. **Il propose des pistes pour nourrir votre réflexion mais n'a pas vocation à imposer une manière de faire** (sauf page 8) : chaque contexte d'école, chaque projet impose sa propre logique.
Merci à tous les contributeurs!

JOURNEES MI-EN 01

Comment construire notre projet?



Nous réunir, MI (musicien intervenant) et PE

Définir les besoins des élèves et donc des objectifs d'apprentissage

À partir notamment des bilans des projets antérieurs

Au regard du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle des élèves

Présenter nos idées et contraintes

Chaque enseignant, les MI, exposent leurs idées, envies et contraintes

Formaliser le projet

Sur un document commun, par exemple celui présent sur le site départemental EAC

<https://artsetculture01.enseigne.ac-lyon.fr/wordpress/?p=613>

Projet en partenariat avec un intervenant extérieur

Nom et adresse de l'école :

Date :

Enseignants et intervenants impliqués dans le projet :

Objectifs pour les élèves dans les différentes disciplines/les différents domaines :

Mise en œuvre :

Activités prévues :

Rôle de chaque adulte :

À quel moment le bilan de chaque séance (pour ajustement ultérieur) est-il prévu ?

Évaluation prévue des objectifs visés (évaluation formelle ou informelle) :

Finalisation prévue :

Bilan de projet :

Est-ce que les apprentissages visés chez les élèves ont été atteints ?

Est-ce que chaque partenaire a tenu son rôle ?

Comment améliorer le partenariat dans la perspective d'un prochain projet ?

La directrice/le directeur (à bon pour validation et signature) :

La centralité des apprentissages

En pédagogie de projet, un écueil consiste à sacrifier les apprentissages au profit de la finalité du projet: il faut être vigilant à éviter ceci, la perfection de la représentation n'est pas l'objectif premier, la finalisation du projet est elle aussi au service des apprentissages.

Quelques caps à garder dans la réflexion commune...

Le projet nécessite des ajustements

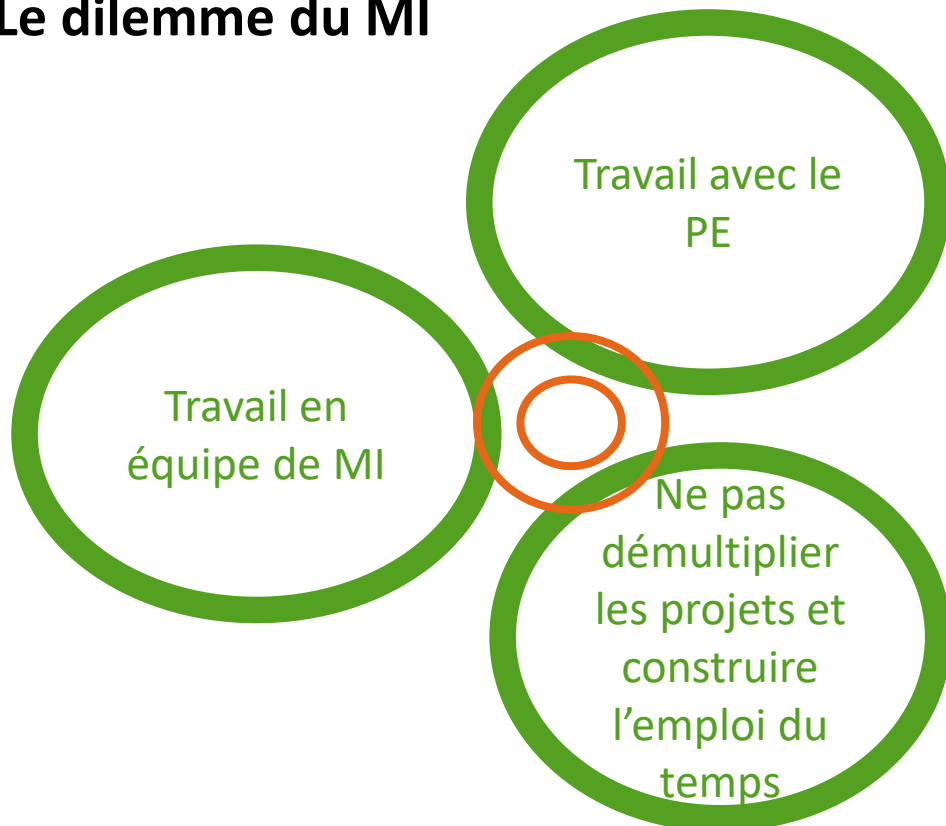
Des temps de concertation doivent être explicitement prévus à cette fin tout au long du projet.

Quels problèmes se posent souvent?

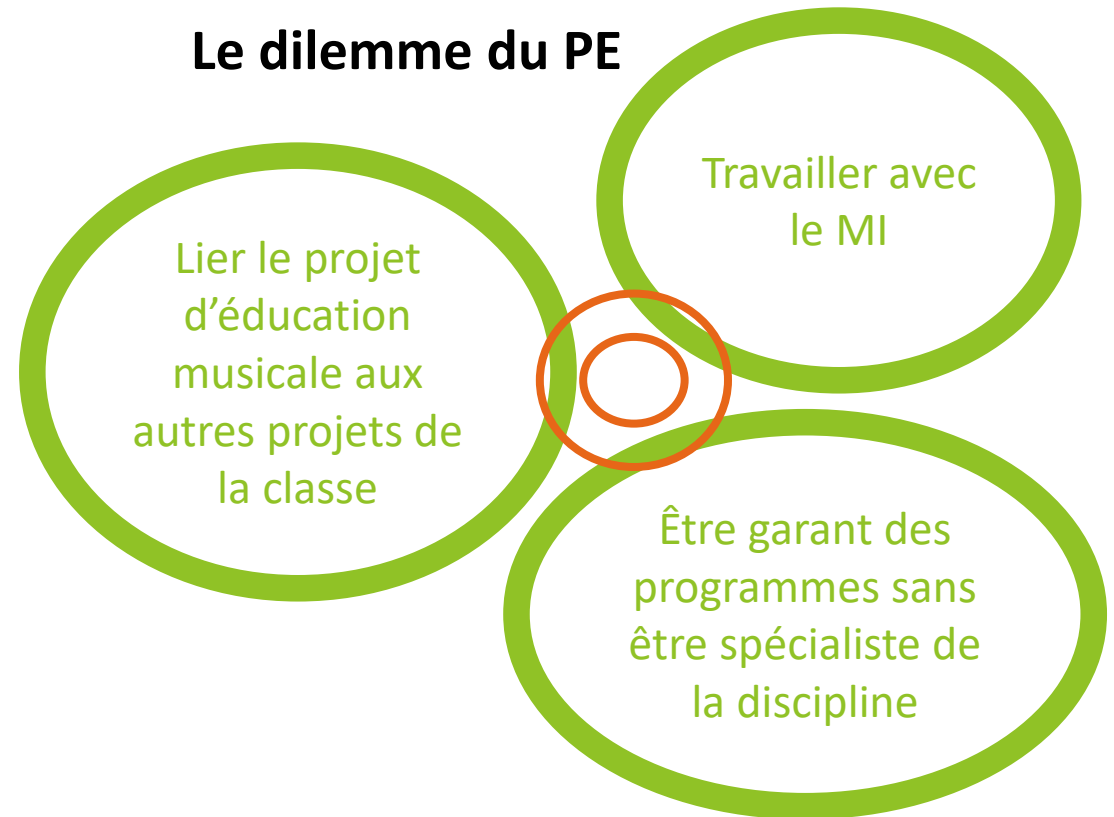


Souvent, concilier les envies et contraintes de tous les partenaires est complexe...

Le dilemme du MI



Le dilemme du PE



Comment lever les écueils?



Définir les rôles de chacun et accepter de se mettre à la place de l'autre pour définir une vision commune du projet et des apprentissages des élèves! Ceci peut vous y aider:

ACADÉMIE DE LYON
 Direction des services départementaux
 de l'éducation nationale

La place de chaque adulte dans le partenariat

Dans tout partenariat, mais notamment s'il débute, définir la place de chaque adulte est nécessaire. Voici donc quelques pistes qui peuvent vous y aider... Les aborder avec le partenaire permet également de définir une vision commune de la menée des séances, ce qui est très important pour que les élèves puissent apprendre dans un cadre cohérent.

Dans chaque case peut être indiqué :

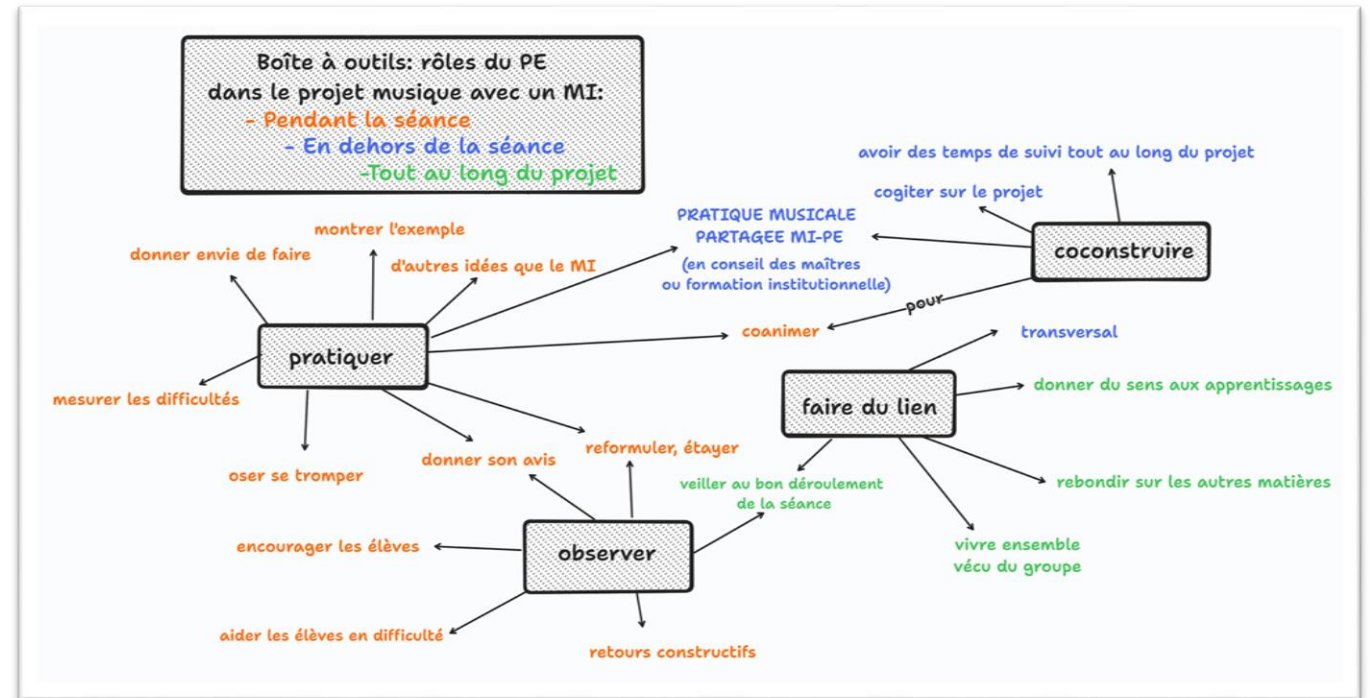
- Qui fait quoi ?
- Qui fait quelle part ?
- Qui mène quoi ? Qui suit ?

	Intervenant(s)	Enseignant(s)	Tous les adultes
Préparer la séance			
Préparer les supports utiles pendant la séance			
Préparer le lieu			
Installer le matériel nécessaire			
Mener les situations d'apprentissage			
Donner des consignes			
Demander des précisions sur les consignes			
Adapter les consignes aux élèves à besoins particuliers			
Reprenre un élève qui en a besoin			
Favoriser la motivation des élèves au cours de la séance			
Participer de manière positive et dynamique aux séances			
Faire avec les élèves			
Diriger un groupe ou la classe dans une activité			
Relier le travail de la séance à celui effectué dans d'autres disciplines			
Reprenre ou poursuivre le travail de la séance à un autre moment			
Ranger le matériel, le lieu			

Document inspiré du travail du CRD de Bourg-en-Bresse, des PE et enseignants du CRD d'Oyonnax - allipost@cham.cherif.042

Version 2 du 9 septembre 2022
 Sandrine Burin, CPD éducation musicale, ce.ia61-cdmus@ac-lyon.fr
 Claude Massat, CPD arts visuels, ce.ia61-cdovis@ac-lyon.fr

Document permettant de fixer les rôles de chaque adulte dans le partenariat, élaboré avec les MI des conservatoires de Bourg-en-Bresse et Oyonnax à retrouver sur cette page: <https://artsetculture01.enseigne.ac-lyon.fr/wordpress/?p=613>



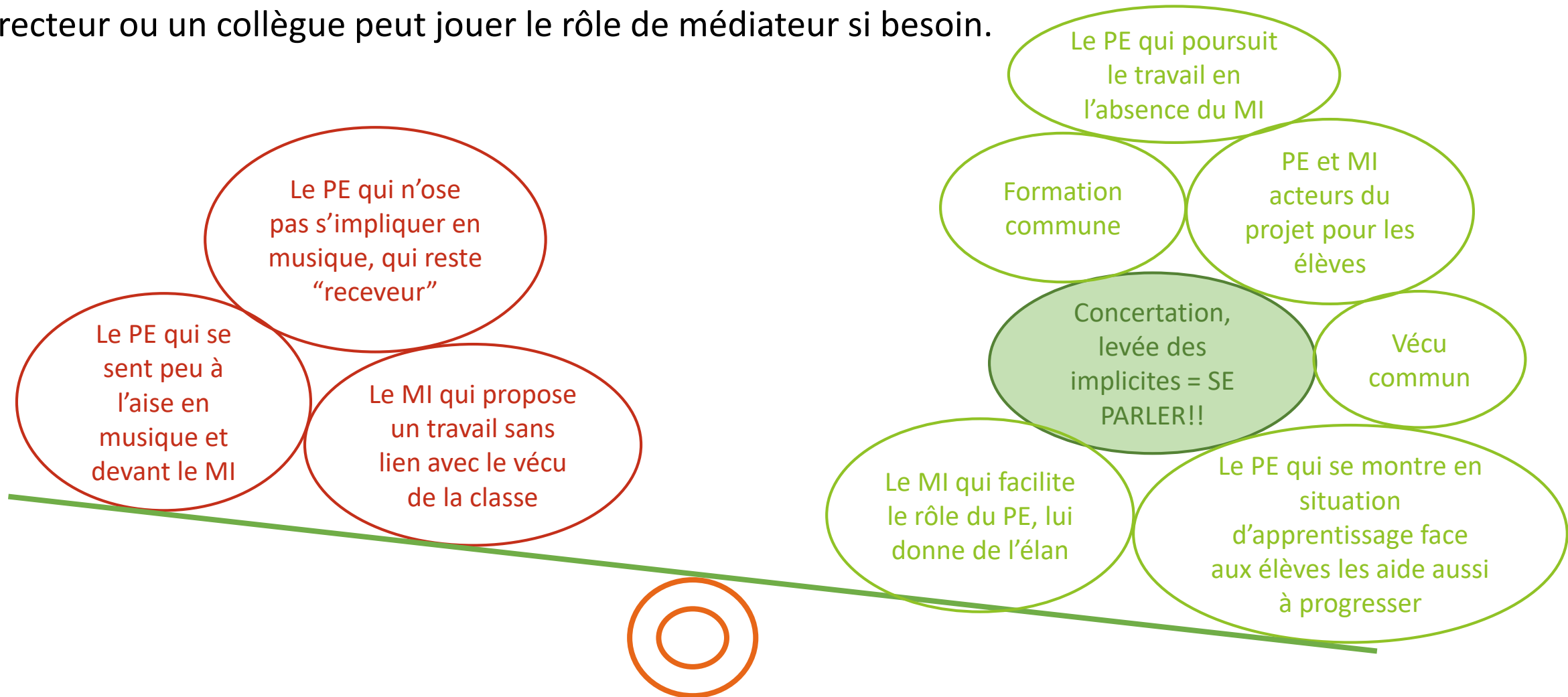
Carte mentale élaborée par un groupe de travail lors des journées Mi-éducation nationale, à retrouver sur cette page:

<https://artsetculture01.enseigne.ac-lyon.fr/wordpress/?p=1766>

Comment lever les écueils?



Voici aussi quelques pistes permettant de faire peser davantage les atouts de la relation PE-MI....
Le directeur ou un collègue peut jouer le rôle de médiateur si besoin.



Qui peut nous aider dans le projet et pour quoi?



Anticiper à N-1

Pour construire le projet

Le référent PEAC de la circonscription
Le CPEM

Pour trouver des financements

L'application ADAGE
Autres financements DAAC, DRAC
Les collectivités locales
Les associations de parents d'élèves
Renseignements : [site EAC DSDEN 01](#)

Formation
Pour un petit coup de pouce en formation des PE, notamment pour savoir que faire quand le MI n'est pas là:
Le CPEM

Aide matérielle
CANOPE (film par exemple)
Ateliers municipaux
La piscine pour la mousse des baguettes!

D'autres partenaires?

Artistes
Acteurs culturels du territoire
Acteurs culturels nationaux
Collèges, lycées, LP
Maisons de retraites
Crèches
Centres sociaux
Autres établissements accueillant du public...

Cela peut être utile et nous donner des pistes....

Etre à l'écoute du territoire

Les volontés politiques
Les partenaires culturels
Les événements culturels ou autres

Quelles démarches administratives?



Trois documents sont nécessaires:

La demande d'agrément de l'intervenant – 2.5

Document disponible ici:

<https://artsetculture01.enseigne.ac-lyon.fr/wordpress/?p=613>

A envoyer à l'inspection de circonscription et à la conseillère pédagogique départementale en éducation musicale:

ce.ia01-cpdmus@ac-lyon.fr

La convention – 3.0

Nécessaire uniquement si les interventions sont rémunérées.

Document disponible ici:

<https://artsetculture01.enseigne.ac-lyon.fr/wordpress/?p=613>

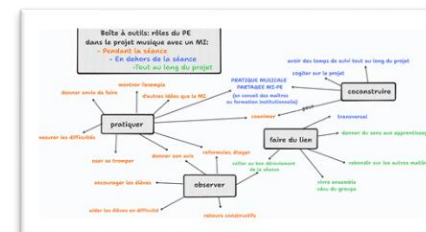
A envoyer à l'inspection de circonscription et à la conseillère pédagogique départementale en éducation musicale:

ce.ia01-cpdmus@ac-lyon.fr

	Intervenant	Enseignant	MI
Préparer le projet			
Préparer les séances			
Conduire les séances			
Observer les séances			
Évaluer les séances			
Évaluer le projet			

Le projet – documents pédagogiques

Les enseignants et MI choisissent le support de leur choix pour les aspects pédagogiques. Le projet est validé par la directrice ou le directeur et conservé à l'école. L'IEEN peut le consulter en cas de visite.



Ce peut être un ou des documents ci-contre, la carte mentale annotée, Les liens sont donnés en pages 3 et 5.



FICHE PRATIQUE

Pour toute question:

ce.ia01-cpdmus@ac-lyon.fr

JOURNEES MI-EN 01